



Chères et Chers collègues,

Conformément aux articles L2121-10 et 11 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en mairie,

**MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 à 20h00**  
**Salle du conseil municipal**

Carnet

Pouvoirs

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 10 juillet 2024

Décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT

Ordre du jour :

- **MOBILITÉ – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AU PLAN DE MOBILITÉ DE GRAND LAC**
- **SÉCURITÉ – APPROBATION DE PRINCIPE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**
- **TRAVAUX – PROJET DE RÉNOVATION ET DE SOLARISATION DE LA TOITURE DE L'ÉBÈNE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SDES POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT**
- **FONCIER – ACQUISITION FONCIÈRE – ROUTE DU MEYRIEU**
- **FONCIER – ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES B N° 4096 ET B N° 4098 – CLOS DES FOURCHES**
- **FONCIER - RÉTABLISSEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION SUITE À DÉLIMITATION DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER CONCÉDÉ (DPAC) DE L'A41N**
- **RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DE LA DURÉE DE SERVICE D'UN EMPLOI À TEMPS NON COMPLET PORTANT MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**
- **ASSOCIATION – OCTROI D'UNE SUBVENTION AU SOU DES ÉCOLES**

- ASSOCIATION – OCTROI D’UNE SUBVENTION À L’ASSOCIATION ÉCOLE DE JUDO MIZUMI
- ASSOCIATION – DEMANDE D’EXONÉRATION DE LOCATION DE L’ÉBÈNE POUR L’ASSOCIATION « NOS P’TITES ÉTOILES » DANS LE CADRE DE LA BIOLLE EN OR
- FINANCES – DM N° 1
- FORÊT– PROGRAMME DE COUPE 2025
- FORÊT – TARIFS D’AFFOUAGE
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE GRAND LAC POUR LA REALISATION D’UNE AIRE DE COVOITURAGE
- QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chères et Chers collègues, à l’expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Julie NOVELLI

